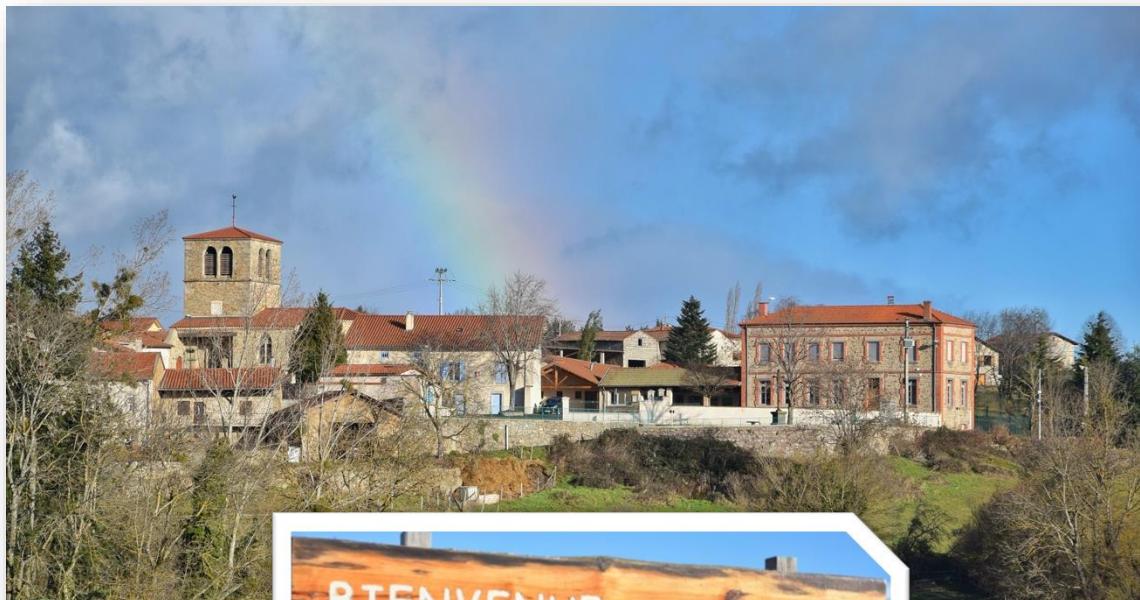




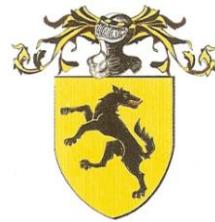
LE BULLETIN DES LOUPS



Numéro 37
Janvier 2025

IPNS

Vœux et mot du maire



Chères Ailleutaines, chers Ailleutains

Je commencerai par vous présenter, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2025, qu'elle vous apporte santé, prospérité et amitiés.

L'année 2024 sera l'année de l'aboutissement de notre gros projet de mandat qui était l'extension de notre cimetière.

Comme vous avez pu le constater les travaux de terrassement ont commencé à la fin de l'hiver dernier, la maçonnerie a été réalisée cet été et la ferronnerie posée en début d'automne.

Nous prévoyons d'organiser l'inauguration au printemps.

Je tiens à remercier les bénévoles ainsi que les 3 entreprises qui ont participé au chantier.

En début d'année, nous avons modernisé notre éclairage public en passant l'intégralité de la commune en led afin de faire des économies d'énergie.

Concernant les travaux de voirie, nous avons réalisé en 2024 la réfection de 596 mètres d'enrobés sur le chemin des Gouttes.

Je profiterai de ces vœux pour avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année ou qui ne peuvent être parmi nous pour des raisons de santé.

Je félicite nos mariés de l'année et souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Pour le dynamisme qu'elles apportent à notre commune, je tiens à saluer nos associations :

- La société de chasse, qui organise sa traditionnelle journée « Tripes », et qui, cette année, a pris en charge l'organisation de la matinée « Loire Propre » pour le nettoyage citoyen, et bien évidemment pour sa gestion cynégétique
- Nos choristes de la « Voix des Loups » pour leurs 2 représentations au cours de l'année
- Ailleux Animation pour le weekend de fête ainsi que pour son concours de belote
- Sans oublier le Club des Ainés qui se regroupe tous les mardis

D'autre part, notre CCAS a encore cette année organisé de nombreuses manifestations pour un public de tous âges.

En ce qui concerne notre école, comme vous le savez, nous avons fermé une classe sur le RPI. Nous n'échappons pas depuis plusieurs années à la baisse nationale de la démographie. J'invite tous les jeunes habitants à remédier à cela...

Depuis la rentrée de septembre, la restauration est assurée par les cuisines du Château d'Aix, qui servent de délicieux repas à nos enfants.

Au sujet de Loire Forez Agglomération :

Nous avons eu cette année nos poubelles individualisées.

Avec les nouvelles consignes de tri du début d'année dernière, nous avons pu constater que le volume des ordures ménagères a considérablement diminué

Cette année sera l'année de test et le comptage effectif aura lieu à partir du 1^{er} janvier 2026 pour une facturation en 2027.

La méthode de collecte évolue à partir de ce 5 février. Les poubelles jaunes seront enlevées les mercredis des semaines paires et les ordures ménagères les semaines impaires. La collecte s'effectuera à partir de 12h.

Comme beaucoup d'entre vous en avez fait la demande, la facturation de l'eau et celle de l'assainissement collectif sont désormais regroupées.

Nous travaillons actuellement sur le gros dossier du Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI). Le plan de zonage est en cours d'élaboration. Cette formalité est compliquée car nous sommes soumis à des directives de l'État qui impose à toutes les collectivités la Zéro Artificialisation (ZAN) des Sols d'ici 2050.

Cette réduction arrivera certainement avant car nous devons réduire de 50% la base de calcul par tranche de 10 ans.

La période de référence est de 2011 à 2021. Or, depuis 2021, nous avons déjà consommé ces 50%, ce qui n'est pas de bon augure.

Je ne vous cache pas que je suis inquiet car atteindre le zéro, cela représente plus aucune construction. Nos villages ne pourront plus se développer, accueillir de nouvelles familles. Nous ne pourrons plus maintenir notre école et notre attractivité...

Malgré cela nous devons être optimiste et maintenir nos projets.

Depuis le début du mandat nous avons investi pas moins de 72 900 € dans la voirie.

Le montant du chantier d'agrandissement du cimetière est de 51 170 € subventionné à 80 % avec 19 757 € du département, 8 238 € de DETR et un complément de Loire Forez Agglomération de 8 098 € via le fonds de soutien aux communes. Le reste est financé par un emprunt de 12 000 €.

Nous laissons derrière nous une année de tourment au niveau national, la dissolution du printemps dernier a obligé nos collectivités à organiser de nouvelles élections imprévues fin juin-début juillet.

Les changements successifs de gouvernement et l'incapacité à voter le budget de la Nation ont un impact direct sur nos budgets communaux. Nous devons voter notre budget fin mars sans réelle ligne de conduite sur nos dotations.

Par le passé, les communes avaient la maîtrise de 70 % de leur budget ; aujourd'hui, nous ne le maîtrisons qu'à 30 %, le reste est constitué de dotations au bon vouloir de l'État.

Nos communes sont sous perfusion et, contrairement à l'État, nous devons avoir un budget à l'équilibre.

Pour autant, il me paraît important de souligner que tous les projets cités ci-dessus ont vu le jour sans augmentation de la part communale sur les impôts locaux.

Nous votons chaque année en conseil municipal un budget à l'équilibre.

Le taux d'endettement par habitant est de deux années, ce qui est faible par rapport aux communes de la même strate que nous.

Aujourd'hui, la commune a deux emprunts : celui de la réfection de la mairie depuis 2014 et qui se termine en juin 2026 et celui de l'agrandissement du cimetière qui court jusqu'à l'été 2029.

Les contrôles règlementaires des bornes incendies ont été effectués cette année. Celle-ci sont opérationnelles.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute anomalie. Ce point est important car nous avons la possibilité désormais d'en informer le SDIS via une application en temps réel. Ainsi, les pompiers en intervention peuvent consulter l'état des bornes incendies et adapter les moyens aux contraintes réelles du terrain.

Une demande d'autorisation de stationnement taxi a été déposée auprès de la Mairie. La préfecture a donné un avis favorable à notre demande de création d'une place de stationnement. Lors du prochain conseil municipal nous attribuerons cette dernière à une société du tissu local.

Notre Secrétaire, Céline Berger, a reçu une médaille d'honneur pour ces 20 années au service des collectivités, je tiens à l'en féliciter. A l'automne, elle a été nommée secrétaire générale de mairie. Nous la remercions pour son travail, ainsi que tout le personnel communal.

Je remercie également l'ensemble des membres du conseil impliqués dans le mandat.

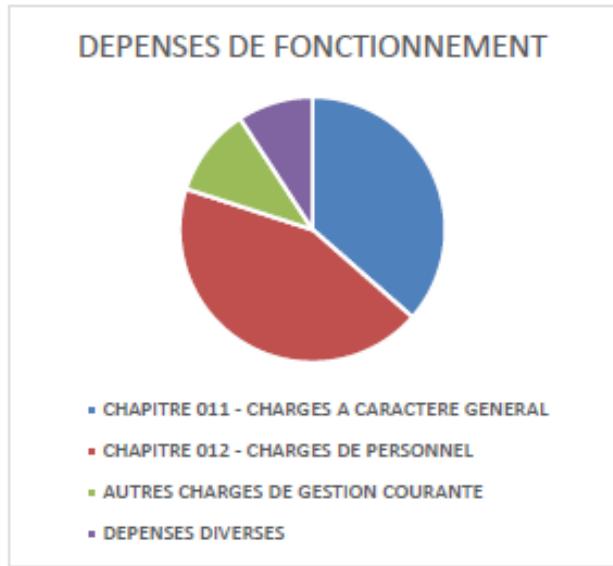
Le recensement de notre commune a été réalisé en début d'année, nous sommes désormais 182 Loups.

Pour conclure, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette année ; et je souhaite à notre commune de maintenir notre bien-vivre à Ailleux à travers vous toutes et tous.

Alban Fontenille
Maire

Budgets

Budget communal de fonctionnement réalisé en 2024



CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	
EAU ET ELECTRICITE	
COMBUSTIBLES	
CARBURANTS	
FOURNITURES D'ENTRETIEN	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	
FOURNITURES SCOLAIRES	
ENTRETIEN TERRAIN	
ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	
ENTRETIEN ET REPARATIONS DE VOIES RESEAUX	
ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	
MAINTENANCE	
PRIMES D'ASSURANCES	
FRAIS TELECOMMUNICATION	
TAXES FONCIERES	
REDEVANCES SPECIALES ORDURES MENAGERES	
	47 829,80 €
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL	
PERSONNEL EXTERIEUR	
PERSONNEL TITULAIRE	
PERSONNEL NON TITULAIRE	
COTISATIONS DIVERSES	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
INDEMNITES DES ELUS	
COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	
FORMATION ET COTISATIONS DIF ELUS	
CONTRIBUTION ORGANISMES REGROUPEMENT	
SUBVENTION CCAS	
SUBVENTIONS FONCT. ASSOCIATIONS	
	15 198,51 €
DEPENSES DIVERSES	
INTERET DES EMPRUNTS ET DETTE	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
	12 373,67 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	139 181,42 €

CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES	
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION PERSONNEL	1 748,82 €
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES	
CONCESSION CIMETIERE	
REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	
RED SERV PERISCOLAIRE (repas de cantine)	
MISE A DISP PERSONNEL AU GFP DE RATT LFA	
REMBOURSEMENT DE FRAIS (camionnette)	
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP	
AUTRE PRODUITS DIVERS	
CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES	
IMPOTS LOCAUX	
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	
FONDS DE PEREQUATION INTERCO ET COMMUNAL	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	
CHAPITRE 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
DOTATIONS	
REMBOURSEMENT FCTVA FONCTIONNEMENT	47 285,51 €
PARTICIP DES COMMUNES (Répartition RPI)	
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
REVENUS DES IMMEUBLES (LOCATIONS)	9 543,25 €
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	9 291,03 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	148 348,26 €



Budget communal d'investissement réalisé en 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	5 497,46 €
ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE	9 291,03 €
TRAVAUX EXTENTION CIMETIERE	53 182,28 €
EXTINCTEURS (remplacement)	400,49 €
TRAVAUX ELECTRIQUES BATIMENTS	2 325,45 €
NEUTRALISATION AC LFA	9 291,03 €
TOTAL DES DEPENSES	79 987,74 €

Dépenses d'investissement



- REMBOURSEMENT D'EMPRUNT
- ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE
- TRAVAUX EXTENTION CIMETIERE
- EXTINCTEURS (remplacement)
- TRAVAUX ELECTRIQUES BATIMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	471,06 €
TAXE D'AMENAGEMENT	3 127,28 €
AFFECTATION DE RESULTATS	16 000,00 €
SUBVENTIONS	30 095,00 €
DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX	2 656,90 €
EMPRUNTS	12 000,00 €
OPERATIONS PATRIMONIALES	2 012,40 €
CAUTION RECUES	285,00 €
AMORTISSEMENT AC INVESTISSEMENT LFA VOIRIE	9 291,03 €
TOTAL DES RECETTES	75 938,67 €

Recettes d'investissement



- FCTVA
- TAXE D'AMENAGEMENT
- AFFECTATION DE RESULTATS
- SUBVENTIONS
- DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX
- EMPRUNTS
- OPERATIONS PATRIMONIALES
- CAUTION RECUES

Tarifs communaux

	2024	2025
Salle des fêtes		
Associations	40 € + électricité	1 gratuité annuelle puis 40 € + électricité
Résidents de la commune (principaux et secondaires)	130 € + électricité	130 € + électricité
Non-résidents	255 € + électricité	255 € + électricité
Apéritifs	40 €	40 €
Electricité heures creuses	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Electricité heures pleines	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Caution	300 €	300 €
Caution badge	30 €	30 €
Cantine	4,07 €/repas Puis 4,65€ /repas depuis le 1 ^{er} septembre	4,65 €/repas
Columbarium et Jardin du souvenir		
15 ans	400 €	400 €
30 ans	500 €	500 €
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit
Plaque gravée stèle du souvenir	50 €	50 €

Édito des Conseillers départementaux

Chères Ailleutaines, chers Ailleutains,

Cela ne vous a pas échappé, le contexte national financier est plus que compliqué. Cela va imposer une gestion budgétaire des plus rigoureuses pour faire face à cette situation de baisse sans précédent des dotations allouées aux communes et aux Départements.

Les équipes municipales vont devoir redoubler d'efforts pour boucler le financement de leurs projets. A ce titre, l'engagement et le travail de chaque élu est d'ailleurs à souligner.

Alors que les prochaines élections municipales se profilent déjà, il est à craindre que le renouvellement de 2026 manque de candidats tant la tâche, plus particulièrement dans nos communes rurales, devient ardue.



En cette fin d'année 2024, nous avons d'ailleurs accueilli deux nouveaux maires sur notre canton. Pascal Leleu, Maire de Pommiers-en-Forez, suite au décès de notre ami et fidèle compagnon dévoué, Henri Cherblard, et Josette Gardant, Maire de Saint-Polgues, suite à la démission de Dominique Fraise.

L'année 2025 verra aussi l'arrivée de deux nouvelles communes, puisque La Côte-en-Couzan et Saint Didier-sur-Rochefort ont décidé d'unir leur destinée ; tout comme Saint Laurent-Rochefort, Débats-Rivière-d'Orpra et L'Hôpital-sous-Rochefort. Ces unions porteront à 48 le nombre de communes composant notre canton de Boën-sur-Lignon.

En tant que Conseillers départementaux, soyez assurés que nous continuerons à parcourir l'ensemble de ces communes pour être au plus près de vos préoccupations et venir à votre rencontre.

Malgré les difficultés budgétaires, la majorité départementale a la volonté de poursuivre son aide en direction des communes. Bien sûr, cela imposera des choix qui seront parfois cornéliens. Car, comme le disait, en son temps, Machiavel « en politique le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal ».

Pour faciliter la réalisation des projets de votre commune d'Ailleux, le changement des volets de la mairie et la mise aux normes des installations électriques de bâtiments communaux ont bénéficié du soutien financier du Département en 2024.

Autre acteur majeur de notre vie en société, le monde associatif a toute notre attention, tant l'implication des bénévoles est primordiale pour animer nos villages et créer du lien social. La qualité des animations et spectacles proposés dans nos communes rurales est à souligner. Les organisateurs déploient des trésors d'ingéniosité qu'il est important de saluer. Le Sou des écoles du RPI et la Chorale La voix des loups ont bénéficié d'une subvention.

Même si ces actions restent mineures par rapport au volet consacré aux solidarités humaines qui atteint désormais près de 66 % du budget - soit environ 524 millions d'euros - il est, à nos yeux, essentiel de les maintenir, afin de favoriser l'amélioration de votre cadre de vie et de contribuer au bien-vivre ensemble.

Que cette année 2025 soit la plus douce et la plus sereine possible !

Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE
Conseillers départementaux du Canton de Boën-sur-Lignon

Informations et vie pratique...

Collecte des déchets

Calendrier 2025

A partir du 5 février 2025, collecte à partir de 12h :

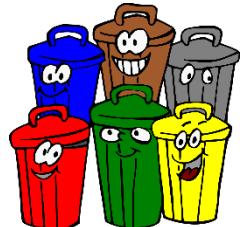
- Poubelles jaunes les mercredis des semaines paires
- Ordures ménagères les mercredis des semaines impaires

Vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte pour l'année. A conserver et à consulter régulièrement !

2025 ↳ Année-test de la comptabilisation des levées des poubelles individualisées

A partir du 1^{er} janvier 2026 ↳ Comptage réel des levées

2027 ↳ Facturation réelle en même temps que la taxe foncière



La déchèterie

Elle est située **au lieu-dit la Presle sur la commune de Arthun** (téléphone : 04 85 70 00 40).

Horaires d'ouverture jusqu'au 4 mai 2025 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 18h.

Horaires d'ouverture à partir du 5 mai 2025 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le mercredi)

Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi. En fonction des conditions météorologiques (canicule, neige, etc.), les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

A l'entrée de la déchèterie sont affichées le règlement intérieur et la liste des déchets acceptés. Ces documents sont également consultables sur le site internet www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/decheteries/

Les déchets interdits :

- Les ordures ménagères ou déchets de cuisine et de table
- Les déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)
- Les pneus de tracteur ou les pneus non acceptés
- Les produits radioactifs
- Les extincteurs
- Les bouteilles de gaz
- Les explosifs, fumigènes, armes et cartouches
- Les panneaux photovoltaïques
- Les sous-produits animaux
- Tout déchet ne figurant pas dans la liste des déchets acceptés

Recyclage piles, stylos et cartouches d'encre

Pour rappel, vous pouvez déposer vos **piles usagées** à la mairie, un collector se trouve à l'entrée, dans le couloir.

Vous pouvez aussi ramener les **stylos usagés**, une boîte dédiée va prochainement être mise en place.

Pour déposer vos **cartouches d'encre d'imprimante vides** (cartouches jet d'encre, pas les toners), c'est aussi à la mairie, grâce à un collecteur de *Madame Coccinelle*, afin qu'elles soient recyclées.



Illiwap

Événements, alertes météo, réunions, fête du village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité... recevez toutes les informations de notre commune directement sur votre smartphone en seulement trois étapes !



Nom du compte : **Mairie de Ailleux**

Aussi accessible depuis votre ordinateur en recopiant l'adresse suivante sur votre moteur de recherche internet : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-ailleux_42002

Borne textile

Elle se situe au lieu-dit La Font, à côté du point d'apport volontaire des verres.

Le Relais récupère vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie.

Les textiles propres doivent être déposés à l'intérieur de la borne dans des sacs fermés. Les chaussures doivent être nouées entre elles par paire.

Recyclez les textiles que vous n'utilisez plus !



Respect des chemins et terrains

 Suite à plusieurs plaintes de propriétaires fonciers, **merci de bien vouloir respecter les chemins lors de vos sorties moto et quad.**

Les terrains agricoles ainsi que les cultures doivent être respectés.

Merci pour votre compréhension.

Vigilance pour la préservation des oiseaux

Il est avéré que le nombre d'oiseaux diminue drastiquement d'année en année, au préjudice de l'ensemble des écosystèmes qui s'en trouvent perturbés.



S'il existe différentes causes environnementales à ce phénomène, une autre chose peut être évitée : la prédateur des chats qui chassent les oiseaux pour s'amuser...

Une solution toute simple existe pour protéger les volatiles sans priver vos fidèles compagnons de leur liberté et de leurs sorties en toute autonomie : **équipez leur collier d'une petite clochette !**

Ainsi, les oiseaux auront plus de chances de pouvoir s'échapper avant qu'il ne soit trop tard pour eux... et nos amis les chats ne s'en amuseront pas moins : après tout, la quête n'est-elle pas plus stimulante que la prise du butin... ?

Règlementation du piégeage

Le piégeage est une **activité strictement réglementée et réservée aux piégeur agréés**.

Au regard de la dangerosité de certains pièges, tant pour les animaux domestiques que pour les habitants, la réglementation en vigueur doit être scrupuleusement respectée.

Si des pièges sont installés sur le territoire de la commune malgré l'absence de déclaration en mairie, il pourra être constaté le non-respect de la réglementation liée au piégeage, et vérifié si d'autres infractions sont commises (pièges non homologués, pièges non relevés à temps, etc.). Des poursuites pourront être engagées.

En cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) qui dispose de piégeurs assermentés.

Lutte contre les nuisibles

Le moustique et le moustique-tigre



PRIVEZ LE D'EAU !

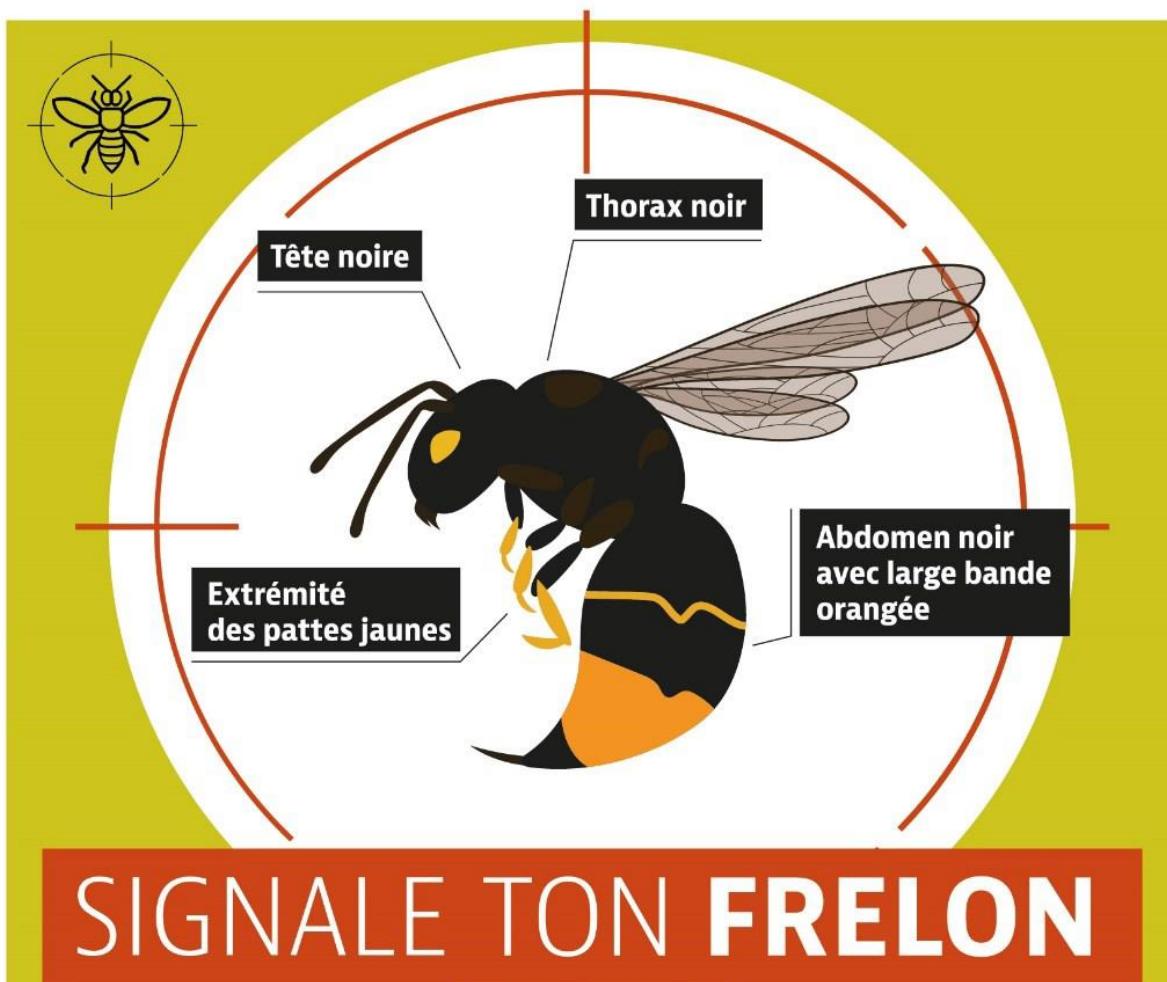
Pour limiter la population de moustique, supprimez toutes les sources d'eau stagnante où il pourrait pondre :

- ▶ *Vider les coupelles de pots de fleurs (ou mettre du sable)*
- ▶ *Ranger le matériel de jardinage : brouette, arrosoirs...*
- ▶ *Ranger les jouets des enfants : bacs à sable...*
- ▶ *Vider son pluviomètre 1 fois/semaine*
- ▶ *Vider les gamelles des animaux*
- ▶ *Entretenir sa pompe de relevage*
- ▶ *Couvrir les bidons, tonneaux... avec un filet*
- ▶ *Nettoyer les gouttières et chéneaux*
- ▶ *Ne pas laisser de cendriers sous la pluie*
- ▶ *Éliminer tous les déchets pouvant contenir de l'eau*
- ▶ *Boucher les siphons des éviers extérieurs et fontaines*
- ▶ *Chlorer ou vider les piscines inutilisées*
- ▶ *Évacuer l'eau qui stagne sur des bâches*
- ▶ *Vérifier qu'il n'y ait pas de l'eau stagnante sous votre terrasse*
- ▶ *Sensibiliser ses voisins à la lutte contre les moustiques*



MOUSTIQUE-INFO.FR

Le frelon asiatique



SIGNELE TON **FRELON**

**Vous suspectez la présence d'individus
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?**



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr



**FRELON
ASIATIQUE**



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE

Mangez sain et local !

Une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) est en cours d'expérimentation au sein de 23 communes* du bassin de vie de Boën-sur-Lignon.

Il s'agit de créer un réseau local d'alimentation, sous l'impulsion de Loire Forez Agglo. L'objectif est de permettre à tous les citoyens, peu importe leur revenu, d'accéder à une alimentation saine, ainsi que de soutenir les producteurs locaux.



Des citoyens volontaires sont accompagnés dans le cadre d'un groupe de travail durant plusieurs mois. Ce groupe proposera l'ensemble des modalités de fonctionnement, le choix des produits concernés (quels aliments, quelle qualité, etc.), les lieux d'achat des produits et les modalités de cotisation à la caisse commune. Le rythme de travail est d'une réunion par mois jusqu'en juin.

Plus d'informations : www.loireforez.fr | pat@loireforez.fr

* Ailleux, Arthun, Boën-sur-Lignon, Bussy-Albieux, Cezay, Chalmazel-Jeansagnière, Leigneux, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Montverdun, Palogneux, Sail-sous-Couzan, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Just-en-Bas, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Solore-en-Forez et Trelins.

Invitation



Alban
FONTENILLE,
Maire d'Ailleux
et son
Conseil Municipal
ont le plaisir de
vous inviter
à l'inauguration
de
l'agrandissement
du cimetière
le
samedi 5 avril
2025
à 11 heures
au cimetière
situé
Route de Cezay



Loire
LE DÉPARTEMENT



Opération subvenue par l'Etat
DÉTACHEMENT D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX

Loire
FORez
Agglo

Les réalisations de 2024

Voirie



*Réfection du chemin des Gouttes,
(financement avec l'enveloppe de
voirie communale)*



*Travaux de voirie sur les
chemins communaux*



*Nouvel équipement pour notre agent :
une tondeuse débroussailleuse*

Coût d'achat : 1179€ TTC

*Nous avons pu bénéficier d'une subvention de Loire
Forez Agglomération via le fonds de soutien aux
communes de 50 %.*

Extension du cimetière

Financements

DEPENSES		
Objet des travaux	HT	TTC
Etude	1 677,00 €	2 012,40 €
lot 1 : Maçonnerie	26 924,90 €	32 309,88 €
lot 2 : Ferronnerie	4 340,00 €	4 340,00 €
lot 3 : Aménagement	12 100,00 €	14 520,00 €
TOTAL	45 041,90 €	53 182,28 €

Inauguration
samedi 5 avril 2025
à 11h

RECETTES	
Organismes	Montant
Département	19 758,00 €
Etat : DETR	8 238,00 €
Fonds de soutien Loire Forez Agglomération	8 098,00 €
Emprunt	12 000,00 €
Autofinancement et FCTVA	5 088,28 €
Total	53 182,28 €

Les différentes étapes du chantier



Abattage des arbres (octobre 2023 – merci aux bénévoles !)



Terrassement (mars 2024)



Fouilles du mur (juillet 2024)



Mur en construction (juillet 2024)



Mur terminé, avant terrassement intérieur (août 2024)



Pose des tuiles (octobre 2024)



Préparation du terrain... (octobre 2024)

...pour les semis de... (octobre 2024)



Chemin d'accès (novembre 2024)



Percement du mur entre les deux parties du cimetière et pose du portillon (octobre 2024)



... de gazon (novembre 2024)



Pose du portail (novembre 2024)

La vie de notre village...

L'école

L'année 2024 a permis à nos petits écoliers de profiter de sorties et activités variées...

Les différentes sorties sont financées par le Sou des écoles, les actions menées par les élèves, les familles et des subventions du Conseil général. Merci à tous !



Retour en fin d'année 2023 avec le passage du Père-Noël...



15 mars 2024 : dans le cadre de la Fête du Livre, les classes de Saint-Martin-la-Sauveté ont accueilli Swann Meralli, auteur d'albums jeunesse. Les enfants furent enchantés de poser leurs questions sur deux albums de l'auteur étudiés en classe : « Scrente cherche Scroute » et « La journée des papas ». Puis ils ont dû dessiner une bêtise que pouvait faire leur maman en relation avec l'album « La journée des mamans » que l'auteur leur a fait découvrir par la suite.

Cette intervention s'est terminée par une séance de dédicaces pour la classe.

Merci à Swann Meralli et à son accompagnatrice Patricia du Centre social de Montbrison qui organisait cette manifestation.



4 avril : visite du planétarium de Saint-Etienne pour les CE et les CM de l'école d'Ailleux. Visionnage d'un film sur le système solaire et découverte du ciel du jour avec les différentes constellations. Puis visite du Musée du Patrimoine et de la Mesure à La Talaudière avec des ateliers pédagogiques pour découvrir les différents instruments de mesure comme la chaîne d'arpenteur, la balance à bras égaux, la mesure à grains, le crochet, la toise en pieds et en pouces...





12 avril : Les élèves de GS-CP se sont rendus au Musée de la Mine (Puits Couriot) à Saint-Étienne, où une guide leur a fait découvrir le métier de mineur, avec toutes les difficultés qu'il comporte : la lampisterie, le grand lavabo, les paniers suspendus pour les vêtements... Très intéressés, les enfants ont posé beaucoup de questions... avant de descendre eux-mêmes dans la mine par l'ascenseur pour visiter la galerie à pied et en petit train, équipés de leur casque. Quelle jolie exploration !

L'après-midi a été consacré au Musée d'Art et d'Industrie, comprenant la collection de cycles allant des draisiniennes aux vélos actuels, en passant par les vélocipèdes, les tricycles... Cette journée remplie de visites et ateliers a été appréciée par tous, petits élèves et accompagnateurs !



10 juin : les classes de PS-MS et GS-CP de Saint-Martin ont rendu visite aux résidents de la MARPA pour un atelier « Pâtisserie ». Petits et grands se sont mélangés afin de préparer des cookies, tout en échangeant avec les personnes âgées. Tout le monde a ensuite savouré les délicieux biscuits confectionnés dans le partage et la bonne humeur. Merci à la MARPA pour l'accueil et le financement des ingrédients !

Juin : Pour la Fête de l'école, les élèves du RPI ont présenté leur travail de l'année réalisé avec « La compagnie des mots ». Ils ont appris des chansons sur le thème des émotions et se sont produits avec brio sur la scène de la salle des fêtes de St-Martin. Une belle petite comédie musicale avec son et lumières !



2 juillet : Direction le Col de la Loge pour les élèves de l'école d'Ailleux, avec au programme une randonnée dans la nature. Le beau temps n'était pas vraiment de la partie mais les élèves ont tout de même pu observer des traces d'animaux et la flore de nos montagnes.



Formation aux premiers secours : Le Capitaine des pompiers de Saint-Martin-la-Sauveté, Monsieur Emerite, est intervenu auprès des élèves de CM2 à Ailleux pour leur enseigner l'état de conscience de la victime : si elle respire, pratiquer la position latérale de sécurité, le massage cardiaque ainsi que l'utilisation du défibrillateur.

Les 2 pompiers qui l'accompagnaient, Monsieur Pavlik et Monsieur Patay, ont expliqué aux CM1 l'appel, la protection, l'état de conscience, les gestes à faire face à un étouffement ou à une hémorragie.

Un après-midi riche en échanges et en apprentissages...

Un grand merci à ces 3 pompiers bénévoles !

Le CCAS

Divers évènements organisés cette année...

Carnaval
24 février 2024



Chasse aux œufs
13 avril 2024



Repas des aînés au restaurant à Saint-Marcel d'Urfé,
suivi d'un moment convivial à Ailleux
20 octobre 2024



Décorations de Noël par les enfants pour le bourg
7 décembre 2024



Et aussi : Distribution des colis pour les aînés n'ayant pas participé au repas

Opération « J'aime la Loire propre ! »



Les types de déchets ramassés et le volume total d'ordures collectées sont impressionnants...

Au total, plus de 2 remorques complètes !

Samedi 16 mars, retour de l'opération de ramassage des déchets et grand nettoyage des abords des routes par de petits et grands volontaires motivés et valeureux !



Un grand merci à tous pour ce beau geste citoyen !



**Pas d'édition en 2025,
rendez-vous l'année prochaine !**

Commémorations du 11-Novembre

Lundi 11 novembre, c'est à Ailleux qu'ont eu lieu les commémorations de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Le maire Alban Fontenille a lu le discours du Ministre des Armées, entouré de Marie-Thérèse Giry, maire de Cezay, Jean-Maxence Demonchy, maire de Saint-Sixte, des conseillers municipaux des trois communes et d'habitants.

S'en est suivi un verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Rencontre des anciens élèves de l'école d'Ailleux



Ce sont des retrouvailles qui sont devenues une tradition... Dimanche 22 septembre, des anciens de l'école d'Ailleux, scolarisés dans la commune dans les années 1950 et 1970, et leurs conjoints se sont retrouvés sous le préau qui les a vus grandir. La vingtaine de septuagénaires a partagé un pique-nique dans une ambiance chaleureuse et amicale, se remémorant avec plaisir les souvenirs de leur enfance et prenant des nouvelles de chacun.

C'est dans la bonne humeur que cette belle journée s'est terminée... en se donnant bien sûr rendez-vous l'année prochaine !

Félicitations Céline !

En mars, Céline Berger, notre secrétaire de mairie, a reçu des mains de Patrick Romestaing (vice-président de Loire Forez Agglomération délégué aux ressources humaines, aux coopérations et aux mutualisations) la **médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour récompenser ses 20 années au service des collectivités territoriales**.

Céline dépend depuis 2020 du service commun des secrétaires de mairie de Loire Forez Agglomération et travaille à temps complet sur les communes d'Ailleux et Arthun. Les maires de celles-ci, Alban Fontenille et Jean-Claude Garde, étaient évidemment présents à la cérémonie.

Bravo Céline pour cette médaille et un grand merci pour tout le travail fourni au quotidien !



Le coin des associations...

Ailleux Animation

Retour sur les évènements organisés cette année...



Fête d'Ailleux les 6 et 7 juillet 2024

Deux journées riches en animations et festives à souhait !

40 doublettes au concours de pétanque et 180 repas servis en soirée le samedi, sans oublier le traditionnel lâcher de ballons le dimanche matin.



Concours de belote le 22 novembre 2024

28 doublettes ont participé au concours... voici les 4 doublettes récompensées !

Assemblée générale vendredi 7 mars 2025 en soirée

Chorale « La Voix des Loups »

Une année musicale encore bien remplie !



Concert du 14 juin 2024

C'est évidemment en musique que les choristes ont fêté l'arrivée de l'été, accompagnées par Larissa au piano et Florence au violoncelle, devant un public nombreux et ravi.



Concert du 15 décembre 2024

La fin d'année a été festive et les chants proposés par nos choristes ont réchauffé les cœurs des nombreux spectateurs (l'église affichait complet) !

Entre les chants, les pianistes Larissa, Cathy et Andy ont interprété des morceaux instrumentaux.

Contact :

Colette Morel (06 47 16 95 67)

Josiane Baldini (07 87 28 65 11)

Marie-José Palabost Ponchon (06 78 48 71 93)

Concert d'été vendredi 20 juin 2025 à 20h

Les chasseurs

Les dates à retenir pour cette année 2025 :

Dimanche 27 avril : journée tripes



Coup d'œil dans le rétro...

Ailleux, d'avant-hier à aujourd'hui...

La Préhistoire

Ailleux a une origine très ancienne confirmée par la présence de vestiges préhistoriques découverts en divers endroits de la commune par Vincent Durand au 19^{ème} siècle. Ses fouilles aux lieux-dits Fontavin, La Croix Lugnier, la Cypierre, les Egaux, ont révélé des silex taillés et une hachette de pierre polie, conservés au Musée de la Diana à Montbrison. Leur datation les fait remonter à 3000 ans avant Jésus Christ. Un vase funéraire peint, trouvé en 1890 par Vincent Durand à Ruiller remonte à l'âge du fer : 700 ans avant Jésus Christ.

L'époque romaine

L'occupation romaine a laissé de nombreux vestiges dans la commune : voie romaine, puits, poteries, vases funéraires, fibules, peignes.

Les fouilles de Vincent Durand de 1876 à 1896 permettent de mettre au jour amphores, jattes, vases, bracelets, bagues et épingle en bronze, statuettes, pièces de monnaie en bronze à l'effigie de Titus, d'Adrien et de Domitien.

Les historiens pensent que de nombreux villages du Forez tirent leur nom des chefs des troupes romaines qui ont jadis occupé le pays.

Ainsi le nom d'Ailleux dériverait du général Allius, envoyé par Rome pour combattre dans la région. Une bataille aurait même eu lieu « aux Croix », site d'un ancien cimetière. Le vainqueur romain recevait des terres en guise de récompense et colonisait son nouveau domaine.

Le village d'Ailleux n'était pas, à cette époque, à l'emplacement actuel. Il occupait le plateau qui va des Egaux au sud, jusqu'à La Croix Lugnier au nord. Des fondations de maisons constituées de murs en pierres ont été retrouvées aux Egaux, à Domois et à La Croix Lugnier de part et d'autre de la grande voie romaine dite d'Agrippa, traversant la Gaule Romaine de Lyon à l'Atlantique.

Cette voie romaine, large de 6 à 7 mètres, a été fouillée par Vincent Durand en 1893. Ses nombreuses chroniques, laissées à la Diana de Montbrison pour la postériorité, relatent l'ensemble de ses recherches archéologiques et de ses découvertes.

Ainsi des Egaux à la Cypierre (La Croix Lugnier) vivait une tribu regroupée autour d'endroits stratégiques et de points d'eau, attestée par la découverte de puits romains : Domois en 1896 et la Cypierre en 1970 révélant certains des vestiges précités.

LE CAMP ROMAIN D'AILLEUX (Loire)

par J. Gorce

En mai 1970, nous étions informé que des fouilles archéologiques avaient lieu sur le territoire de la commune d'Ailleux¹. Elles n'avaient fait l'objet d'aucune autorisation, hormis celle du propriétaire du terrain.

M'étant rendu sur place, j'obtins tous les renseignements à ce sujet et les transmis à M. Leglay, Directeur des Antiquités historiques Rhône-Alpes.

Le site archéologique est situé à environ 1 km 700 à vol d'oiseau du bourg d'Ailleux en direction du Nord, à la limite de cette commune et de celles de Cezay et de Saint-Martin-la-Sauveté, en bordure du chemin « de la Sipièvre », au lieu-dit « La Croix Lugnié ». Il figure au cadastre sous le N° 82 de la section A.

Les fouilles entreprises ont consisté à vider deux puits de leur contenu. Leur diamètre intérieur varie de 0,60 à 0,70. L'intérieur est assez soigneusement parementé en pierres sèches, alors que la paroi extérieure brute est entourée de moellons de pierre tout venant. Aucune trace de couche archéologique n'apparaît à proximité des puits. A une profondeur de 1 m 50 environ, le mur repose sur des blocs rocheux formant le fonds du puits. Il n'existe aucune arrivée d'eau. Des sondages effectués à proximité ont mis au jour, au-dessous de la couche arable, des caniveaux remplis de moellons.

□

Le matériel recueilli comprend des récipients de divers types, dont quelques-uns sont intacts, d'autres ont pu être reconstitués. La présence d'ossements n'a pas été signalée, par contre certains vases contenaient des noyaux de cerises sauvages.

Le puits N° 1 a fourni entre autres le matériel suivant :

Cruche à goulot renflé comportant une anse à quatre cannelures. Panse : Ø 170 mm. Pied : Ø 70 mm. Hauteur : 240 mm env., les lèvres manquent. Epaisseur parois : 5 à 6 mm. Pâte ocre clair très fine et sonore sans grains de dégraissant. Un lissage sur les parois extérieures

¹. Ailleux, commune de l'arrondissement de Montbrison (Loire) d'après le dictionnaire topographique du Forez J.-E. DUPOUR, 1946. *Allieu*. Monographie des communes de l'Arrondissement de Montbrison par F.M. et manuscrit de Charles CHAMBOIS, 1899. Formes anciennes : Aalleu, Aylieus, Ailleu, Ailleu, Aleu, Ailliaco, Aillio, Ayllicai, Aylieu, Albiaco, Dalhieu, Aillieu, Alhio, Alhe, Dalheu, Alhacum, Aylieu, Alliey.

Extrait de l'article « Le camp romain d'Ailleux (Loire) » par J. Gorce

Revue archéologique du Centre de la France - Année 1975 - 14-1-2 - Source : Portail PERSÉE

Le Moyen Âge

Au Moyen Âge, Ailleux dépendait de la généralité de Lyon. Le nom d'Ailleux est pour la première fois cité en 910 lorsque le pape Sergius III le confirme à l'Eglise de Lyon sous le nom d'Aulanum. En 1209 sur l'Obituaire (registre des bienfaiteurs d'une congrégation religieuse) de l'Eglise de Lyon, son nom est Ecclesia d'Aalleu. Au Moyen Âge, les alleux étaient des fonds sur lesquels ne pesait aucune charge, aucun impôt. Ailleux appartenait néanmoins à la famille d'Urfé et acquittait des droits et la dîme au chapitre Notre Dame de Montbrison.

Le Cartulaire (registre des droits et titres de propriété d'institutions civiles ou religieuses) et la Charte du Forez nous indiquent les noms successifs portés par la commune :

910	<i>Aulanum</i>
1209	<i>Ecclesia d'Alleu</i>
1220	<i>Ecclesia de Ayliens</i>
1225	<i>Ecclesia de Sesel et d'Ailleu</i>
1264	<i>Parrochia d'Aailheu</i>
1269	<i>Justitia de Aleu</i>
1312	<i>Luminare de Ailliaco</i>
1345	<i>Iter quo itur de Aillio apud Boïn</i>
1348	<i>Parrochia Aylliaci Ecclesia de Aylleu</i>
1356	<i>De Alhiaco</i>
1389	<i>Puteus d'Alhieu</i>
1437	<i>Apud Alhio</i>
A partir du 18 ^e siècle	
	<i>Allieux</i>

Dans un testament du 29 avril 1361, on découvre l'origine du nom de Domois : Jean Doumays a dicté son testament par devant le Chanoine Jean de Poyet de l'Eglise Sainte Marie de Montbrison, juge du Forez, par lequel il fait don, chaque année et à perpétuité, à l'officiant de l'Eglise d'Ailleux, d'un quarteron de seigle (25kg) et de six deniers tournois, tirés de son champ de Fougerouse.

La Révolution et l'Empire

En 1789, Ailleux était de la Province de Forez, archiprêtre de Pommiers, élection de Roanne, de la justice du Comté de Bussy s'exerçant à Saint-Sixte et de la maréchaussée de Montbrison. Elle devint commune à part entière après la séparation d'avec Cezay, canton de Boën et arrondissement de Montbrison.

La Révolution fit une victime à Ailleux : le notaire Noël Chazelle, propriétaire du domaine de Domois. Accusé d'être royaliste et contre-révolutionnaire, il fut arrêté sur les ordres de Javogue et exécuté à Feurs en juin 1794.

Sous la Terreur, des prêtres réfractaires furent dissimulés dans des cachettes chez l'habitant : famille Simon à Lafond et Dumas à Mialler.

Des grognards d'Ailleux ont servi sous l'Empire de Napoléon I^{er} : Benoit Naudin, fusilier au 9^e Bataillon de Vétérans, meurt le 20 mars 1813 à Orléans ; Jean Simon, fusilier au dépôt du fort de Briançon décède à l'hôpital de Briançon le 24 mars 1814.

En octobre 1815, la contribution d'Ailleux aux réquisitions des coalisés, vainqueurs de Napoléon I^{er}, fut une vache et une barrique de deux cents litres de vin, livrées aux troupes autrichiennes à l'Hôpital sous Rochefort.

Les temps modernes

L'histoire contemporaine, c'est surtout l'histoire du 20^e siècle, dense en évènements locaux et nationaux.

A la Belle Epoque, avant 1914, les revenus de l'agriculture s'étaient améliorés : les paysans propriétaires de leur ferme composée de 2 ou 3 vaches et de quelques moutons composaient l'essentiel de la population.

Les besoins en matériels agricoles et domestiques étaient assurés par des artisans et des commerçants, présents de génération en génération au village : maréchal-ferrant, sabotier, tisserand, tanneur, charron, charpentier, menuisier, maçon, tailleur, boulanger, épicier, cafetier... Ailleux a ainsi traversé les âges avec calme et sérénité, connaissant ça et là des anecdotes heureuses et malheureuses. Un évènement aux conséquences nombreuses et irréversibles vint rompre cette quiétude séculaire : la guerre de 1914-1918.

La défaite française de 1870 avait insufflé un esprit de revanche dans la population : à partir des années 1880, l'école de la République éduquait les enfants dans le culte de la reconquête des provinces perdues, à savoir l'Alsace et la Lorraine.

La guerre de 1914 – 1918 mobilisa près de 70 hommes à Ailleux : 18 tombèrent au champ d'honneur et la moitié revint avec des blessures ou des mutilations plus ou moins graves.

La guerre de 1939-1945 ne fit pas de victime mais une vingtaine d'hommes se retrouvèrent prisonniers en Allemagne pendant 5 ans.

Les années 1955 – 1962 virent les conscrits d'Ailleux de l'époque partir pour l'Algérie pour un service militaire de 24 voire 28 mois.

Tracteurs et voitures firent leur apparition en 1960 ; le confort entra peu à peu dans les foyers : téléviseurs, réfrigérateurs, machines à laver. L'eau courante fut installée en 1962 ; l'électricité était là depuis 1927.

La population

D'une centaine d'habitants à l'époque Gallo-romaine, nombre estimé d'après les vestiges de fondations retrouvées en plusieurs lieux de la commune, la population a augmenté au fil des siècles pour atteindre un pic de 393 habitants au recensement de 1856. Les ordos de l'Evêché de Lyon indiquent 250 « communiantz » en 1209 puis 74 « feux » en 1680 (environ 300 habitants) et de nouveau 250 communiants en 1743 et 1788, 227 communiants en 1801, 308 en 1806.

Les recensements des 19^e et 20^e siècles renseignent d'une façon précise sur le nombre d'habitants :

333 habitants en 1841, 370 en 1846, 385 en 1851, 393 en 1856, 362 en 1876, 385 en 1906, 372 en 1911.

L'exode rural amorcé à la fin du 19^e siècle et la Première Guerre mondiale de 1914-1918 ont peu à peu vidé les campagnes. Ailleux n'a pas fait exception à ce phénomène. Le nombre d'habitants n'a jamais cessé de décroître au cours du 20^e siècle. Ailleux perdit 41 habitants en une décennie (1911 – 1921) dont 18 tués à la guerre de 1914-1918 et 69 habitants en 15 ans dans les années 1946 – 1962.

331h en 1921, 302h en 1936 , 286 h en 1946, 217h en 1962, 185 h en 1968, 191h en 1971, 134h en 1990.

La population s'est stabilisée à 150 habitants dans les années 2000, avant de s'accroître pour atteindre 182 habitants au dernier recensement de 2024.

Edouard Crozier & Robert Mazet
Mai 2016 (actualisation en 2024)

Etat civil

Décès

Elle nous a quittés ...

Marie-Thérèse BARRAY née DUCREUX
le 9 octobre 2024 à 80 ans

Mariage

Ils ont célébré leur union ...

Guillaume BRUEYRON & Honorine MARTINEZ
4 mai 2024



Jouons un peu !

Solutions en page suivante !

Retrouvez les 25 mots qui ont été dissimulés dans la grille ci-dessous.

Les mots peuvent être dans tous les sens (verticaux, horizontaux, diagonaux, à l'envers ou à l'envers). Une même lettre peut être contenue dans plusieurs mots.

ADMIRER
AGGLOMERATION
ANIMATION
ASSOCIATIONS
BULLETIN
CHANTER
CHANTIER
CONSEIL
DECORATIONS

EGLISE
ENFANTS
MAIRIE
MEDAILLE
PLACE
REPAS
REPOS
RESPIRER
RURALITE

SECRETAIRE
SPECTACLE
SQUARE
VACANCES
VISITER
VIVRE
VOISINS

V	E	N	Q	E	M	R	S	S	V	C	D	B	A	X	L	I	S	A	X
G	I	K	O	A	R	A	E	Z	E	O	V	W	R	U	Q	B	N	D	D
A	R	S	I	I	P	A	D	I	R	C	I	E	V	P	K	X	O	M	D
L	V	R	I	E	T	R	U	N	T	Z	N	S	K	Z	P	O	I	I	Q
E	I	M	R	T	E	A	J	Q	M	N	A	A	I	H	N	E	T	R	E
E	L	K	O	T	E	I	R	T	S	E	A	H	C	N	A	G	A	E	T
X	N	A	N	V	H	R	U	E	Z	F	N	H	P	A	S	L	I	R	I
S	I	A	I	Y	W	P	U	P	M	G	L	F	C	W	V	I	C	B	L
C	H	V	A	N	I	M	A	T	I	O	N	V	A	W	T	S	O	U	A
C	R	E	R	I	P	S	E	R	B	S	L	S	S	N	R	E	S	L	R
E	M	S	S	P	X	B	Y	L	Z	J	E	G	I	H	T	Y	S	L	U
E	L	L	I	A	D	E	M	A	I	C	K	L	G	E	Z	S	A	E	R
L	L	Y	L	W	B	L	A	R	R	Z	U	T	A	A	L	P	I	T	N
Y	E	O	V	S	I	Y	Q	E	F	T	W	F	W	J	W	F	G	I	L
Z	U	J	H	E	G	G	T	S	E	C	A	L	P	O	U	O	I	N	B
J	K	A	S	U	B	A	X	O	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	S
H	V	N	J	O	I	K	K	P	K	S	M	E	F	B	X	S	L	F	Y
S	O	H	K	R	I	T	A	E	V	R	M	W	V	E	R	L	J	V	Q
C	O	A	E	R	J	I	X	R	T	V	F	O	G	I	E	S	I	G	Z
S	P	E	C	T	A	C	L	E	I	G	S	I	Y	Z	Q	N	P	T	S

Voici les réponses qu'il fallait trouver

